



Arlon, le 20 juin 2020

Chers parents,

Nous vous informons du lancement des inscriptions de vos enfants dans nos Unités d'Arlon pour l'année prochaine. Celles-ci se font au travers d'un formulaire en ligne que vous trouverez ici : <http://www.scouts-guides-arlon.be/inscriptions/>

Nous vous rappelons les principes de base de nos inscriptions :

- il n'y a aucune réinscription automatique pour les enfants déjà membres de nos unités. **L'absence de réinscription équivaut à une non-inscription**
- les enfants déjà membres de nos unités en 2019-2020 sont prioritaires, y compris dans le choix des sections, **pour autant que les réinscriptions ET les paiements aient été faits avant le 31 juillet 2020**. Passé ce délai, ils entreront en concurrence avec les nouveaux inscrits
- les inscriptions des nouveaux membres seront traitées sur une base chronologique (**formulaire ET paiement des cotisations**)
- nous accepterons un maximum d'enfants et nous réservons le droit d'équilibrer le nombre d'enfants dans les sections de mêmes tranches d'âges, sur base de notre capacité d'encadrement
- aucune inscription n'est acceptée par téléphone, e-mail ou par l'intermédiaire des responsables de section

En pratique, nous vous invitons à :

1. compléter le formulaire en ligne (un formulaire par enfant ou chef) en indiquant votre premier et second choix différent du premier.
A défaut, nous inscrirons votre enfant sur base de nos propres critères.
2. valider ce formulaire : confirmation de l'enregistrement de l'inscription



3. régler la (les) cotisation(s) avant le 31 juillet 2020 par virement bancaire sur le compte CBC IBAN : BE95 7320 4377 6858 BIC : CREG BEBB au nom de « Ensemble Scouts-Guides ».

Montant (par enfant) de la cotisation 2020-2021 :

70,-€ si vous inscrivez un enfant.

65,-€ par enfant, si vous inscrivez deux enfants toutes unités et sections confondues.

60,-€ par enfant, si vous inscrivez trois enfants et plus.

30,-€ par animateur

Merci d'indiquer en communication du versement le nom, prénom et la section de l'enfant.

Ce montant comprend l'inscription, l'assurance de base auprès de la Fédération (pour plus de renseignements, veuillez consulter www.lesscouts.be et/ou www.guides.be) ainsi que la cotisation de solidarité à l'asbl « Scouts et Guides d'Arlon ».

La cotisation ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant. N'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité, en cas de problème.

Une présence régulière aux réunions est indispensable pour que votre enfant se sente intégré dans la section ainsi que pour le bon déroulement des activités prévues par les chefs. Si votre enfant doit être absent à une réunion, nous INSISTONS pour que les responsables de sa section soient prévenus à temps, par politesse et pour faciliter l'organisation des activités !

Nous vous rappelons que tous les animateurs sont BENEVOLES et qu'ils consacrent beaucoup de leur temps pour le plaisir de vos enfants : ils méritent votre respect ! Votre présence aux activités spécifiquement organisées pour les parents par la section est un encouragement !!

Les informations concernant la rentrée vous parviendront début septembre. La date de la Montée est fixée au **samedi 19 septembre 2020** !

Nous souhaitons un bon camp aux enfants et vous remercions de votre confiance !

Salutations guides et scoutesses

Le staff d'Unité Guide

Le staff d'Unité Scoute

Pour tout complément d'information concernant les inscriptions :

Unité Guide :

Anne Sadzot – Driesen, DriesenAnne@hotmail.com,

tél : 0497 / 50 74 07

Unité Scoute :

Jean-Marc Pé, jeanmarc.pe@scouts-arlon.be,

tél : 0493 / 50 45 63 (si appels téléphoniques, après 18h30 svp).

INFORMATION IMPORTANTE POUR L'UNITE GUIDE.

Pour les commandes d'uniformes, nous vous renvoyons au lien explicatif <http://www.guides.be/economats>.